- Fabrication de l'ameublement

Réalisation d'un ouvrage galbé, massif ou plaqué selon les techniques traditionnelles d'ébénisterie

CCP



Missions

Cette certification permet de développer et de valider des compétences techniques de fabrication d'un ouvrage d'ébénisterie selon les techniques traditionnelles.

Activités

- Rédaction du dossier de fabrication d'un ouvrage galbé, massif ou plaqué
- Préparation de la fabrication (préparation du poste de travail, des matériaux et outillages)
- Réalisation de l'ouvrage (sculpture de moulures et de décors, placage, marqueterie)

CERTIFICATEURS

L'ameublement francais
CPNE ameublement

CONVENTION COLLECTIVE

1411 Convention collective nationale de la fabrication de l'ameublement

PUBLIC(S)

- Salarié(e)s
- Demandeurs d'emploi
- Intérimaires

ACCÈS

- Après un parcours de formation continue

- Choisir les solutions techniques permettant la réalisation de l'ouvrage conformément au cahier des charges
- Elaborer des croquis ou schémas légendés des solutions techniques identifiées
- Formaliser le dossier de fabrication de l'ouvrage galbé, massif ou plaqué
- Préparer et optimiser le poste de travail
- Préparer les matériaux et les accessoires nécessaires à la fabrication
- Préparer les outillages adaptés et vérifier leur conformité
- Réaliser les tracés d'atelier (épure) selon les règles de l'art
- Sculpter des moulures et des décors conformément au plan d'exécution
- Réaliser un placage dans le respect des règles de l'art
- Réaliser une marqueterie selon les consignes
- Préparer les surfaces pour la finition
- Réaliser la finition (teinte, vernis) dans le respect des règles de l'art
- Poser les matériaux, quincailleries et accessoires conformément au dossier de fabrication
- Contrôler la qualité de l'ouvrage réalisé selon les consignes
- Détecter les défauts ou anomalies et mettre en œuvre les actions correctives